

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil Municipal, tenue à la salle communautaire lundi le 13 décembre 2021 à 20 h 00.

Sont présents : Marie-Josée Leroux, conseillère; Normand Quintin, conseiller ; Noël Lanthier, conseiller; Nathalie Dupont, conseillère; Jessica Cloutier, conseillère; Steve Martin conseiller, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Richard Forget.

Est également présent : le Directeur général et greffier-trésorier M. Benoit Charbonneau.

## OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 20 h 00.

2021.12.242

### 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 13 DÉCEMBRE 2021

**ATTENDU QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

**ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## ORDRE DU JOUR

### Ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour du 13 décembre 2021
2. Dépôt du rapport d'audit de conformité de la Commission municipale du Québec
3. Remise des formulaires de déclaration des intérêts pécuniaires d'une membre du conseil
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 novembre 2021
5. Adoption de la liste sélective des déboursés
6. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 394 800 \$ qui sera réalisé le 20 décembre 2021
7. Résolution d'adjudication de soumissions pour l'émission de billets
8. Affectation de 67 000\$ du surplus accumulé non affecté au budget
9. Certificat de crédit 2021-12-05
10. Création d'un fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection
11. Demande de dérogation mineure 2021-056
12. Demande de PIIA 2021-057
13. Demande de PIIA 2021-058
14. Demande de PIIA 2021-059
15. Demande de PIIA 2021-060
16. Demande de PIIA 2021-061
17. Demande de PIIA 2021-062
18. Demande de PIIA 2021-063
19. Extrait du registre public des déclarations 2021
20. Mandat et liste des personnes endettées envers la municipalité pour taxes
21. Résolution de permis de voirie
22. Embauche officielle après trois mois de Mme Pierrette Cyr
23. Prolongation du contrat d'entretien ménager pour l'année 2022
24. Modification des membres du comité de pilotage pour la démarche MADA
25. Cadeaux de reconnaissance aux employés

- 26. Fermeture des bureaux municipaux, de la bibliothèque et de l'écocentre pour la période des fêtes
- 27. Remerciement à l'association Friends of Lantier  
Période de questions
- 28. Levée de la séance ordinaire du conseil

2021.12.243

**2. DÉPÔT DU RAPPORT D'AUDIT DE CONFORMITÉ DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC**

**CONSIDÉRANT** que la commission municipale a procédé à un audit de conformité portant sur l'adoption du budget 2021 et de l'adoption du PTI 2021-2023;

**CONSIDÉRANT** que suite aux recommandations de cet audit la direction générale adhère aux recommandations dès le prochain budget 2022 et du PTI 2022-2024.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Martin

**ET RÉSOLU** d'adopter le dépôt du rapport d'audit de conformité portant respectivement sur l'adoption du budget 2021 et l'adoption du PTI 2021-2023.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.12.244

**3. REMISE DES FORMULAIRES DE DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES D'UNE MEMBRE DU CONSEIL**

**CONSIDÉRANT** que l'article 357 de la Loi sur les élections et référendums demande de produire dans les soixante jours suivant la proclamation d'une élection ou de l'anniversaire de la proclamation de l'élection un formulaire de déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil;

**CONSIDÉRANT** que la Loi sur les élections et référendums demande de déposer devant le conseil ces déclarations;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par le conseiller Normand Quintin

**ET RÉSOLU** de déposer la liste des membres qui on remit leur déclaration pour la période de novembre 2021 à novembre 2022 :

Nathalie Dupont, conseillère.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.12.245

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2021**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 novembre 2021;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jessica Cloutier

**ET RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 novembre 2021.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.12.246

**5. ADOPTION DE LA LISTE SÉLECTIVE DES DÉBOURSÉS**

NOM DU FOURNISSEUR	# CHÈQUE	MONTANT
AMY GAGNÉ	1221	200.00 \$
CAROLE PELLETIER	1222	100.00 \$
CHANTAL DUROCHER	1223	25.00 \$
MARK LACHOVSKY	1224	50.00 \$
	1225	1 289.81 \$
CROIX-ROUGE CANADIENNE	1226	170.00 \$
POSTES CANADA	1227	78.92 \$
JUTEAU RUEL INC.	1228	287.44 \$

	1229	249.75 \$
	1230	75.00 \$
MINISTRE DES FINANCES	1231	106 994.00 \$
FONDS DES PENSIONS ALIMENTAIRES	1232	463.04 \$
BCH CONSULTANTS	1233	137.97 \$
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE LAURENTIDES	1234	138.00 \$
ATELIER BERNARD CHAUDRON INC.	1235	87.96 \$
SEAO-CONSTRUCTO	1236	25.47 \$
DENDROTIK INC.	1237	170.62 \$
DISTRIBUTION PIERRE LAVIGNE INC.	1238	1 232.30 \$
DYNAMITAGE ROGER MOREL & FILS	1239	1 897.09 \$
LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD	1240	473.75 \$
MARCHÉ BENOIT PÉPIN	1241	40.91 \$
MOTEURS EXPERTS GP	1242	57.46 \$
ÉQUIPE LAURENCE EXPERTS-CONSEILS	1243	9 421.34 \$
EN MOUVEMENT (9211-5849 QUÉBEC INC)	1244	678.50 \$
B.L.V. ÉLECTRIQUE INC.	1245	4 910.70 \$
BUREAU EN GROS	1246	469.58 \$
CANADIAN TIRE	1247	87.79 \$
CONFIDENTIEL DECHIQUETAGE	1248	125.85 \$
MARCHÉ M. BOUCHARD	1249	341.33 \$
LA JARDINIÈRE STE-AGATHE	1250	218.45 \$
JUL SOLUTIONS	1251	105.42 \$
LANTHIER SPORTS INC.	1252	76.35 \$
MRC DES LAURENTIDES	1253	3 441.38 \$
LINDE CANADA INC.	1254	208.91 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC.	1255	556.97 \$
UNIROC CONSTRUCTION / 9275-0082 QUÉBEC	1256	517 110.02 \$
POSTES CANADA	1257	2 310.66 \$
POSTES CANADA	1258	83.55 \$
LES EDITIONS JURIDIQUES FD	1259	169.01 \$
LE GROUPE ACCISST INC	1260	1 149.75 \$
ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX	1261	143.72 \$
ARMTEC INC.	1262	13 008.68 \$
BATTERIES EXPERT - STE-AGATHE-DES-MONTS	1263	118.95 \$
BMR	1264	2 340.23 \$
GEOTAB INC.	1265	80.48 \$
BUDGET PROPANE	1266	371.77 \$
CENTRE DE LOCATION G.M.INC.	1267	2 757.46 \$
DUBO ÉLECTRIQUE LTEE	1268	3 407.26 \$
LES ENTREPRISES S. LAURIN	1269	1 724.64 \$
GROUPE DL INFORMATIQUE	1270	2 040.19 \$
IN MÉDIAS INC.	1271	1 003.27 \$
JUTEAU RUEL INC.	1272	576.42 \$
LORTIE ET MARTIN LTEE	1273	653.79 \$
YVON MARINIER INC.	1274	297.31 \$
MSGC SVCS CAD - GUSTAVO CASTRO HEIMPELL	1275	2 041.96 \$
PÉTROLE PAGÉ	1276	6 749.76 \$
PIÈCES D'AUTO STE-AGATHE	1277	379.43 \$
RACINE VENTILATION INC.	1278	12 431.10 \$
LE RESEAU D'INFORMATION MUNICIPALE	1279	344.93 \$
SOCIETE DE L'ASSURANCE AUTO DU QC	1280	96.25 \$
SABLIÈRE 329 INC	1281	23 825.01 \$
SERVICES PSANSRÉGRET	1282	645.00 \$
TOILETTES QUÉBEC	1283	362.17 \$
9172-6976 QUÉBEC INC	1284	1 015.81 \$
ZONE CRÉATIVE	1285	486.92 \$
	Total	<b>732 612.56 \$</b>

**PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES MENSUELS  
BMO**

Salaires municipaux incluant remb. de dépenses	53 322.08 \$
Services de téléphonie	466.09 \$
Remises salariales fédérales	5 663.62 \$
DAS provincial	14 199.51 \$
Fonds de pension - Desjardins	811.52 \$
Fonds de pension - AON	5 837.30 \$
Harnois Énergies - Petro-T	151.01 \$
Hydro-Québec	2 290.68 \$
Annie Gareau	875.00 \$
Linda Viau	240.00 \$
BMO Groupe Financier carte crédit	688.42 \$
Équipements de bureau des Laurentides (EBL)	586.37 \$
Frais bancaires Interac	57.56 \$
Crédit-Bail (Équipement neige 2020-2025)	2 010.70 \$
Crédit-Bail (Freight 6-roues 2020-2025)	2 755.96 \$
Crédit-Bail (Pelle hydraulique 2021-2026)	4 005.46 \$
	<b>93 961.28 \$</b>

**ATTENDU QUE** le conseil prend en compte la liste des comptes payés faite conformément aux engagements de crédits pris en vertu de la résolution 2021.01.004 et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation directeur général et secrétaire-trésorier;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Martin

**ET RÉSOLU** d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.12.247

**6. RÉOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE  
RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 394 800 \$  
QUI SERA RÉALISÉ LE 20 DÉCEMBRE 2021**

**ATTENDU QUE**, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Lantier souhaite emprunter par billets pour un montant total de 394 800 \$ qui sera réalisé le 20 décembre 2021, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
193-2018	394 800 \$

**ATTENDU QU'**il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence ;

**ATTENDU QUE**, conformément au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour le règlement d'emprunt numéro 193-2018, la Municipalité de Lantier souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Leroux

appuyé par la conseillère Nathalie Dupont

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le règlement d'emprunt indiqué au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 20 décembre 2021;
2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 20 juin et le 20 décembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

<b>2022.</b>	<b>21 900 \$</b>
--------------	------------------

<b>2023.</b>	<b>22 500 \$</b>	
<b>2024.</b>	<b>23 100 \$</b>	
<b>2025.</b>	<b>23 700 \$</b>	
<b>2026.</b>	<b>24 200 \$</b>	<b>(à payer en 2026)</b>
<b>2026.</b>	<b>279 400 \$</b>	<b>(à renouveler)</b>

**QUE**, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2027 et suivantes, le terme prévu dans le règlement d'emprunt numéro 193-2018 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 20 décembre 2021), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.12.248

## 7. RÉOLUTION D'ADJUDICATION DE SOUMISSIONS POUR L'ÉMISSION DE BILLETS

### Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture :	13 décembre 2021	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	4 ans et 5 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	20 décembre 2021
Montant :	394 800 \$		

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Lantier a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 20 décembre 2021, au montant de 394 800 \$;

**ATTENDU QU'**à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

#### 1 - CAISSE POPULAIRE DESJARDINS SAINTE-AGATHE-DES-MON

21 900 \$	2,34000 %	2022
22 500 \$	2,34000 %	2023
23 100 \$	2,34000 %	2024
23 700 \$	2,34000 %	2025
303 600 \$	2,34000 %	2026

Prix : 100,00000

Coût réel : 2,34000 %

#### 2 - BANQUE ROYALE DU CANADA

21 900 \$	2,41000 %	2022
22 500 \$	2,41000 %	2023
23 100 \$	2,41000 %	2024
23 700 \$	2,41000 %	2025
303 600 \$	2,41000 %	2026

Prix : 100,00000

Coût réel : 2,41000 %

3 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

21 900 \$	1,15000 %	2022
22 500 \$	1,55000 %	2023
23 100 \$	1,80000 %	2024
23 700 \$	2,00000 %	2025
303 600 \$	2,05000 %	2026

Prix : 98,18800

Coût réel : 2,44775 %

**ATTENDU QUE** le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la CAISSE POPULAIRE DESJARDINS SAINTE-AGATHE-DES-MONTS est la plus avantageuse;

**Il est proposé par** le conseiller Normand Quintin **appuyé par** la conseillère Jessica Cloutier **et résolu unanimement**

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**QUE** la Municipalité de Lantier accepte l'offre qui lui est faite de CAISSE POPULAIRE DESJARDINS SAINTE-AGATHE-DES-MONTS pour son emprunt par billets en date du 20 décembre 2021 au montant de 394 800 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 193-2018. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

**QUE** les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.12.249

**8. AFFECTATION DE 67 000\$ DU SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ AU BUDGET**

Transfert

59.11000.000 surplus accumulé non affecté 67 000\$

Vers

03.40000.00 surplus affecté à l'exercice

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Martin

**ET RÉSOLU** d'affecter la somme de soixante-sept mille dollars (67 000\$) du surplus accumulé non affecté au budget 2021.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.12.250

**9. CERTIFICAT DE CRÉDIT 2021-12-05**

Je, Benoit Charbonneau, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Lantier, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour les transferts mentionnés ci-dessous :

Transferts de

102 355\$

VERS

Différents postes budgétaires

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dupont

**ET RÉSOLU** d'approuver le certificat de disponibilité de crédit 2021-12-05

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.12.251

**10. CRÉATION D'UN FONDS RÉSERVÉ POUR LES DÉPENSES LIÉES À LA TENUE D'UNE ÉLECTION**

**CONSIDÉRANT** l'entrée en vigueur, le 5 novembre 2021, de la Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la

déontologie municipale et diverses dispositions législatives (LQ 2021, c. 31) (« P.L. 49 »);

**CONSIDÉRANT QU'**à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les municipalités doivent constituer, conformément aux articles 278.1 et 278.2 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM), un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil verra, conformément à la loi, à affecter annuellement les sommes nécessaires à ce fonds pour la tenue de la prochaine élection générale;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Normand Quintin

Appuyé par la conseillère Marie-Josée Leroux

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents :

**DE CRÉER** un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection;

**QUE** ce fonds sera constitué des sommes affectées annuellement par le conseil, selon ce que prévoit l'article 278.2 LERM;

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.12.252

## 11. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2021-056

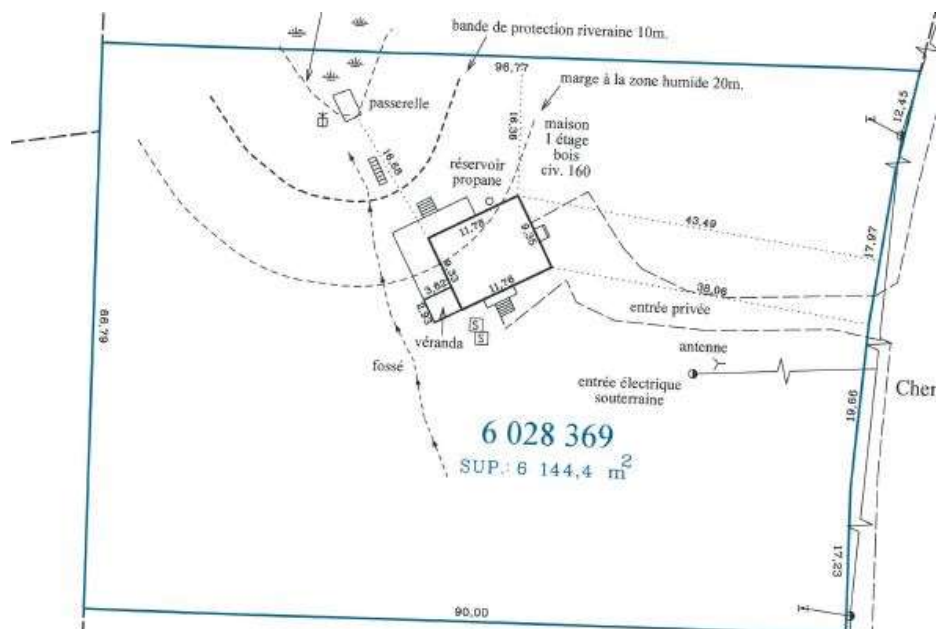
Rene Badalone  
160, chemin de la sablière  
Lantier, J0T 1V0  
4811-66-2626-0-000-0000  
Lot : 6 028 369 du cadastre du Québec  
Zone: 29er

### Nature et effets :

Construction d'une maison dans la zone de non-construction de 20 mètres (article 6.2.1, al. 3 du Règlement de zonage 2014-154).

### Dérogation demandée :

Demande de dérogation mineure de 3,32 mètres sur la marge de non-construction de 20 mètres calculée à partir de la ligne des hautes eaux.



La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

Après délibération du conseil, IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

**ET RÉSOLU** que la présente dérogation soit et est refusée selon la résolution 2021.11.68 du CCU.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.12.253

**12. DEMANDE DE PIIA 2021-057**

Demande de permis no. 2021-211 faite par 9328-0741 Québec Inc.

9328-0741 Québec Inc.  
106-108, chemin des Cassandres  
Lantier, J0T 1V0  
Matricule : 4511-47-5664-0-000-0000  
Lot: 6 029 233 du cadastre du Québec  
Zone: 10V

**Évaluation**

7.2	Terrains situés en bordure du boulevard Roland-Cloutier (route 329) ou dans une zone dont le suffixe est «C», «H», «I» ou «M»	
	Lotissement et rue	S.O.
	Impact des constructions	S.O.
	Volumétrie et forme du bâtiment	S.O.
	Façades et vitrines commerciales	S.O.
	Aménagement des terrains	S.O.
	Aires de stationnement et allées de circulation	S.O.
	Enseigne	4 sur 6
	Clôture ou portail d'entrée	S.O.
	Grand-total pour Terrains situés en bordure du boulevard Roland-Cloutier (route 329) ou dans une zone dont le suffixe est «C», «H», «I» ou «M»	4 sur 6
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	66.7%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Jessica Cloutier

**ET RÉSOLU** que la présente demande de PIIA 2021-057 soit et est acceptée selon la résolution 2021.11.69 du CCU.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.12.254

**13. DEMANDE DE PIIA 2021-058**

Demande de permis no. 2021-212 faite par Madame Caroline Martin et Monsieur Benjamin St-Louis

Madame Caroline Martin  
Monsieur Benjamin St-Louis  
112, chemin de la Rivière  
Lantier, J0T 1V0  
Matricule : 4613-69-2995-0-000-0000  
Lot: 6 030 365 du cadastre du Québec  
Zone: 6V

**Évaluation**

4.2	Construction, reconstruction, agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment complémentaire	
	Grand-total pour Bâtiment complémentaire	8 sur 8
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	100.0%



Après délibération du conseil, il est proposé par le conseiller Steve Martin

**ET RÉSOLU** que la présente demande de PIIA 2021-058 soit et est acceptée selon la résolution 2021.11.70 du CCU.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

**2021.12.255**

#### **14. DEMANDE DE PIIA 2021-059**

Demande de permis no. 2021-113 faite par Madame Sylvie Leblanc.

Madame Sylvie Leblanc  
305, montée de la Baie  
Lantier, J0T 1V0  
Matricule 4617-22-0993-0-000-0000  
Lot: 6 029 952 du cadastre du Québec  
Zone: 3V

##### **Évaluation**

4.2	Construction, reconstruction, agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment principal	
	Impact des constructions	0 sur 2
	Apport des constructions	S.O.
	Volumétrie et forme du bâtiment	2 sur 2
	Matérialité et caractéristiques architecturales	16 sur 16
	Aménagement des terrains	0 sur 2
	Aires de stationnement et allées de circulation	2 sur 2
	Éclairage	S.O.
	Grand-total pour Bâtiment principal	20 sur 24
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	83.3%

##### **Évaluation**

5.2	Secteurs montagneux	
	Lotissement et rue	S.O.
	Impact des constructions	2 sur 6
	Volumétrie et forme du bâtiment	S.O.
	Aménagement des terrains	S.O.
	Aires de stationnement et allées de circulation	4 sur 4
	Construction ou reconstruction d'une éolienne ou d'une tour de télécommunication	S.O.
	Grand-total pour Secteurs montagneux	6 sur 10
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	60.0%

Après délibération du conseil, il est proposé par le conseiller Noël Lanthier

**ET RÉSOLU** que la présente demande de PIIA 2021-059 soit et est acceptée selon la résolution 2021.11.71 du CCU.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

**2021.12.256**

#### **15. DEMANDE DE PIIA 2021-060**

Demande de permis no. 2021-214 faite par Carol Polonsky et Bryna Polonsky.

Carol Polonsky  
Bryna Polonsky  
400, Boulevard Rolland-Cloutier  
Lantier, J0T 1V0  
Matricule 4510-68-1640-0-000-0000  
Lot: 6 029 202 du cadastre du Québec  
Zone: 10V

#### Évaluation

4.2	Construction, reconstruction, agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment principal	
	Impact des constructions	S.O.
	Apport des constructions	S.O.
	Volumétrie et forme du bâtiment	2 sur 2
	Matérialité et caractéristiques architecturales	12 sur 12
	Aménagement des terrains	S.O.
	Aires de stationnement et allées de circulation	S.O.
	Éclairage	S.O.
	Grand-total pour Bâtiment principal	14 sur 14
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	100.0%

Après délibération du conseil, il est proposé par le conseiller Steve Martin

**ET RÉSOLU** que la présente demande de PIIA 2021-060 soit et est acceptée selon la résolution 2021.11.72 du CCU.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.12.257

#### 16. DEMANDE DE PIIA 2021-061

Demande de permis no. 2021-209 faite par Monsieur Ken Finkel

Monsieur Ken Finkel  
Chemin des Dandelions  
Lantier, J0T 1V0  
Matricule 4609-23-3989-0-000-0000  
Lot: 6 030 140 du cadastre du Québec  
Zone: 10V

#### Évaluation

6.2	Secteurs à proximité d'un lac	
	Lotissement et rue	S.O.
	Impact des constructions	6 sur 6
	Volumétrie et forme du bâtiment	0 sur 2
	Aménagement des terrains	2 sur 2
	Aires de stationnement et allées de circulation	2 sur 2
	Grand-total pour Secteurs à proximité d'un lac	10 sur 12
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	83.3%

#### Évaluation

4.2	Construction, reconstruction, agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment principal	
-----	--	--

Impact des constructions	0 sur 2
Apport des constructions	S.O.
Volumétrie et forme du bâtiment	2 sur 2
Matérialité et caractéristiques architecturales	10 sur 10
Aménagement des terrains	2 sur 4
Aires de stationnement et allées de circulation	2 sur 2
Éclairage	S.O.

Grand-total pour Bâtiment principal	16 sur 20
Pourcentage acceptable 60%	
Pourcentage de conformité du projet	80.0%

Après délibération du conseil, il est proposé par le conseiller Noël Lanthier

**ET RÉSOLU** que la présente demande de PIIA 2021-061 soit et est acceptée avec recommandations selon la résolution 2021.11.73 du CCU.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

**2021.12.258**

**17. DEMANDE DE PIIA 2021-062**

Demande de permis no. 2021-219 faite par Andrew Steinberg

Andrew Steinberg  
chemin des Rêves  
Lanthier, J0T 1V0  
Matricule : 4609-23-4090.05-0001  
Lot: 6 030 141-P2 du cadastre du Québec  
Zone: 10V

**Évaluation**

4.2	Construction, reconstruction, agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment principal	
	Impact des constructions	2 sur 4
	Apport des constructions	2 sur 2
	Volumétrie et forme du bâtiment	2 sur 2
	Matérialité et caractéristiques architecturales	28 sur 28
	Aménagement des terrains	8 sur 20
	Aires de stationnement et allées de circulation	7 sur 10
	Éclairage	0 sur 4

Grand-total pour Bâtiment principal	49 sur 70
Pourcentage acceptable 60%	
Pourcentage de conformité du projet	70.0%

**Évaluation**

4.2	Construction, reconstruction, agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment principal	
	Impact des constructions	2 sur 4
	Apport des constructions	2 sur 2
	Volumétrie et forme du bâtiment	2 sur 2
	Matérialité et caractéristiques architecturales	28 sur 28
	Aménagement des terrains	8 sur 20
	Aires de stationnement et allées de circulation	7 sur 10
	Éclairage	0 sur 4

Grand-total pour Bâtiment principal	49 sur 70
Pourcentage acceptable 60%	

Pourcentage de conformité du projet 70.0%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Jessica Cloutier

**ET RÉSOLU** que la présente demande de PIIA 2021-062 soit et est acceptée avec recommandations selon la résolution 2021.12.75 du CCU.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.12.259

#### 18. DEMANDE DE PIIA 2021-063

Demande de permis no. 2021-220 faite par Madame Mélina Spédalière et Monsieur Dominic Léveillé

Madame Mélina Spédalière  
Monsieur Dominic Léveillé  
103, chemin des Érables  
Lantier, J0T 1V0  
Matricule : 4517-82-3076-0-000-0000  
Lot: 6 029 464 du cadastre du Québec  
Zone: 2V

##### Évaluation

4.2	Construction, reconstruction, agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment principal	
	Impact des constructions	3 sur 4
	Apport des constructions	6 sur 6
	Volumétrie et forme du bâtiment	16 sur 16
	Matérialité et caractéristiques architecturales	32 sur 36
	Aménagement des terrains	10 sur 20
	Aires de stationnement et allées de circulation	4 sur 6
	Éclairage	0 sur 4
	Grand-total pour Bâtiment principal	71 sur 92
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	77.2%

##### Évaluation

6.2	Secteurs à proximité d'un lac	
	Lotissement et rue	S.O.
	Impact des constructions	S.O.
	Volumétrie et forme du bâtiment	4 sur 4
	Aménagement des terrains	2 sur 4
	Aires de stationnement et allées de circulation	2 sur 2
	Grand-total pour Secteurs à proximité d'un lac	8 sur 10
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	80.0%

Après délibération du conseil, il est proposé par le conseiller Noël Lanthier

**ET RÉSOLU** que la présente demande de PIIA 2021-062 soit et est acceptée avec recommandations selon la résolution 2021.12.76 du CCU.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.12.260

#### 19. EXTRAIT DU REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS 2021

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a adopté un code d'éthique et de déontologie en date du 10 septembre 2018;

**ATTENDU QUE** ce code prévoit que la personne qui reçoit tout avantage qui excède 200 \$ et qui n'est pas de nature purement privée doit, dans les 30 jours de sa réception produire une déclaration écrite dans un registre prévu à cette fin;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dupont

**QUE** le directeur général et greffier-trésorier dépose un extrait du registre public des déclarations faites par les membres du conseil pour l'année 2021.

Aucune déclaration en date du 13 décembre 2021.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.12.261

## 20. MANDAT ET LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ POUR TAXES

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Normand Quintin

**ET RÉSOLU** de donner le mandat à Godard Bélisle St-Jean et associés pour entreprendre les procédures de recouvrement dans les dossiers suivants:

Article 1022 du Code municipal

Matricule	Mandat
4409-69-4918	2019-2021
4611-95-7263	2019-2021
4516-36-5348	2019-2021
4511-77-2616	2019-2021

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.12.262

## 21. RÉOLUTION DE PERMIS DE VOIRIE

**ATTENDU QUE** la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes entretenues par le Ministère des Transports;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit obtenir une permission de voirie du Ministère des Transports pour intervenir sur les routes entretenues par le Ministère;

**ATTENDU QUE** la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

**ATTENDU QUE** la municipalité s'engage à respecter les clauses des permissions de voirie émis par le Ministère des Transports;

**ATTENDU QUE** la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

**ET RÉSOLU** que la municipalité de Lantier demande au Ministère des Transports de lui accorder les permissions de voirie au cours de l'année 2022 et qu'elle autorise le Directeur général et greffier-trésorier Benoit Charbonneau à signer les permis de voirie pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000 \$; puisque la municipalité s'engage à respecter les clauses de la permission de voirie.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.12.263

## 22. EMBAUCHE OFFICIELLE APRÈS TROIS MOIS DE MME PIERRETTE CYR

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dupont

**ET RÉSOLU** après trois mois au poste de technicienne-comptable pour le service de l'administration d'embaucher Mme Pierrette Cyr comme employé à temps plein de façon permanente selon la grille salariale en vigueur classe 4 échelons 10.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.12.264

## 23. PROLONGATION DU CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER POUR L'ANNÉE 2022

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

**ET RÉSOLU** de prolonger le contrat de Mme Annie Gareau pour l'entretien ménager des bâtiments municipaux pour l'année 2022 au montant de 875\$ par mois.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.12.265

#### **24. MODIFICATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE POUR LA DÉMARCHE MADA**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jessica Cloutier

**ET RÉSOLU** de nommer les membres du comité qui auront comme mandat d'élaborer et de proposer au conseil municipal la politique municipale aux aînés et son plan d'action:

Membres

- Normand Quintin : conseiller municipal et président du comité
- Ronald Pilon : citoyen retraité représentant de la population;
- Carole Bélanger Dussault : citoyenne retraitée représentante de la population;
- Rick Victor : citoyen semi-retraité représentant en particulier la population des aînés anglophones;
- Anne Lauzon : citoyenne semi-retraitée représentante de la population;
- Martine Labelle: personne-ressource du CISSS en regard des aînés et de la famille;
- Marie-Chantale St-Antoine : soutien technique et administratif.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.12.266

#### **25. CADEAUX DE RECONNAISSANCE AUX EMPLOYÉS**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dupont

**ET RÉSOLU** d'offrir aux employés municipaux une carte cadeau d'une valeur de 100\$ chacune.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.12.267

#### **26. FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX, DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE L'ÉCOCENTRE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

**ET RÉSOLU** de fermer les bureaux municipaux, la bibliothèque et l'écocentre du 23 décembre midi au 2 janvier inclusivement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2021.12.268

#### **27. REMERCIEMENT À L'ASSOCIATION FRIENDS OF LANTIER**

**CONSIDÉRANT QUE** l'association "Friends of Lantier" a amassé des fonds pour venir en aide aux familles Lantiéroises;

**CONSIDÉRANT QUE** cette contribution permettra d'offrir aux familles dans le besoin un panier de Noël ainsi qu'une aide alimentaire tout au long de l'année;

**CONSIDÉRANT QUE** ce geste de générosité envers notre communauté permettra d'accompagner tous les ans de plus en plus de personnes en leur offrant une meilleure qualité de vie;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Noël Lanthier

**ET RÉSOLU**

**QUE** le Conseil municipal remercie tous les membres de l'association Friends of Lantier pour leur grande générosité envers les familles vulnérables de Lantier.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

**PERIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions

2021.12.269

**28. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Leroux

**ET RÉSOLU** que la présente session ordinaire du conseil soit levée à 20 h 52

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

\_\_\_\_\_  
Benoit Charbonneau  
Directeur général et greffier-trésorier

\_\_\_\_\_  
Richard Forget  
Maire

Je, Richard Forget, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.